

LA LETTRE



du lundi 6 mai 2019

[Pour télécharger La Lettre et accéder aux Lettres antérieures cliquer ici](#)

SPECIALE VISIO-CONFERENCE



SUR :

CHOIX DES SPECIALITES DE SECONDE

ET ACCES AUX GRANDES ECOLES

vendredi 17 mai de 14 :00 à 16 :00

Inscription via ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfrYSVvYUOvYM4ARDNEeXn81kooXzBVdmn97J2BZWTjopwFXQ/viewform?usp=sf_link

**AFIN D'ÉCHANGER AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SUR LES SUJETS
D'ACTUALITÉ RENASUP VA PROPOSER UNE SÉRIE DE RÉUNIONS EN**

VISIO-CONFERENCES SUR DIFFERENTS THEMES, LA PREMIERE PORTERA SUR :

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES EN FIN DE SECONDE ET ACCES AUX GRANDES ECOLES

ELEMENTS DE CONTEXTE :

La réforme du lycée qui substitue des choix de spécialités aux anciennes séries pour la voie générale, au lieu de décrire les choix tend à générer un stress dès la seconde chez les jeunes, leurs parents et même leurs enseignants.

Cette anxiété tient au sentiment que les choix de spécialités sont de nature à fermer ou garder ouvertes certaines portes alors même que la plupart des jeunes n'ont qu'une idée très vague de leur projet d'études supérieures.

Cette question est très prégnante en ce qui concerne les classes préparatoires dont l'organisation actuelle est connectée aux matières dispensées dans les différentes séries. Le choix de **deux spécialités** en terminale avec certes, des options mais souvent contraintes, **interroge les CPGE en termes de séries, de disciplines enseignées, de programmes et d'organisation pédagogique.**

La question des **Mathématiques de spécialités comme discipline incontournable ou non**, en 1^{ère} et en terminale est au cœur des débats tant en voie Economique que Scientifique.

Pour **la voie scientifique** vient se greffer la problématique **des Sciences Physiques Chimie.**

Pour tenir compte de ce contexte nouveau, la DGESIP a organisé différentes rencontres en présence de représentants de la DGESIP, de la DGESCO, des Corps d'Inspection concernés, de la CGE, des banques de concours, de l'APLCPGE, des associations de professeurs concernés, de Grandes Ecoles à profils divers et de RenaSup.

Le travail doit se faire en deux temps :

1. **Avant mi-mai** être capable de développer des **éléments de langage à destination des jeunes et de leurs familles** en amont des choix finaux de spécialités.

Ce qui demande que soient définis à minima un certain nombre d'axes devant aboutir à la réforme/refonte des séries et des programmes de CPGE.

2. **A l'automne** engager **un travail plus approfondi et détaillé sur les filières et leurs programmes.**

Le principe de base est de tenir un langage qui :

- prenne en compte la difficulté à vraiment définir un projet pour bon nombre d'élèves de seconde,
- sans pour autant leurrer ou risquer de mettre en difficulté des jeunes souhaitant accéder aux CPGE en sortie de terminale.

Sachant que le choix de spécialités inadaptées pourrait être marqué de distorsions sociales, d'où la nécessité de tenir un discours qui soit clair et fiable à terme.

En filigrane, transparaît la problématique de l'avenir du modèle CPGE dans un contexte, d'une part d'offre multi formes (Ecoles en 5 ans, Bachelors, Etudes à l'étranger, accès sur titre....) et d'autre part de l'évolution du profil sociologique des jeunes.

Pour mémoire les effectifs d'entrants en CPGE ont diminué de 0,6% à la rentrée de 2018 alors que l'ensemble des entrants dans l'enseignement supérieur augmentait de 2,1%.

Le discours des Ecoles, à ce niveau tant pour la voie Economique que Scientifique présente de nombreux points communs à savoir :

Les CPGE restent très importantes pour le recrutement des Ecoles et n'importe quel profil ne pourra entrer dans n'importe quelle CPGE...

..mais quelles que soient les spécialités choisies en Première, un accès sera possible en Ecole de Management, notamment grâce à la banque BEL réservée aux CPGE AL (littéraires) et aux Admissions Sur Titres (AST), tout particulièrement AST2 réservé aux titulaires d'une L3 ...

...et pourvu que le profil soit un minimum scientifique, il existera une voie d'accès aux Ecoles d'Ingénieurs, y compris les plus grandes, notamment grâce aux voies parallèles et à l'apprentissage. (ex : Centrale SupEléc).

DE MANIERE PLUS DETAILLEE

1. Côté voie économique :

- a. Les Ecoles indiquent que **quelle que soit la spécialité choisie, il y aura un accès aux Ecoles de Management** et que cette réforme serait une bonne opportunité de **mieux recruter des candidats ayant choisi une Prépa Littéraire, type AL.**
- b. Les bacs « S » et « ES » disparaissant la distinction ECE/ECS perd de son sens.
- c. Cela pourrait être l'occasion **d'élargir les combinaisons possibles** de type Economie, Sociologie et Histoire du Monde Contemporain-Mathématiques approfondies (impossible en ECE) ou Histoire Géo et Géopolitique du Monde Contemporain-Mathématiques appliquées (Impossibles en ECS), etc...
- d. Pour les Ecoles, la voie Economique doit intégrer un minimum de mathématiques il y a un souhait
 - de mieux communiquer vers les gens qui n'auraient pas pris de Mathématiques afin de les attirer par d'autres voies (CPGE AL, Admission après une L3, etc...)
 - quelqu'un qui aurait choisi Maths/Physiques doit pouvoir accéder également à la voie EC.
- e. Pour la voie Economique, sachant qu'a été écartée l'hypothèse d'un tronc commun avec approfondissements différenciés, **deux enseignements séparés de mathématiques seraient proposés :**
 - **Mathématiques Approfondies** plutôt destinées sans obligation, aux jeunes ayant choisi Mathématiques de spécialité en Terminale (avec ou sans option Maths expertes).
 - **Mathématiques Appliquées** plutôt destinées sans obligation, à ceux qui auraient choisi Mathématiques Complémentaires en Terminale.
 -

Au-delà des combinaisons, se posera la question des coefficients qui sera abordée

ultérieurement.

Toutefois, **le principe de l'inter-classement est considéré comme devant être maintenu afin de ne pas favoriser une option pour une autre.** (notamment sur les Mathématiques approfondies ou appliquées)

A noter que l'élargissement des combinaisons serait aisément accessible aux établissements ayant déjà ECE et ECS et pourrait constituer une opportunité pour ceux qui n'avaient qu'une seule filière. A condition d'avoir un minimum de moyens horaires, à défaut cela pourrait devenir un handicap face à d'autres établissements à l'offre plus large. Quoiqu'il en soit, une réflexion devra être engagée dans chaque bassin, notamment dans là où ECE et ECS sont implantées dans des établissements différents mais proches géographiquement.

Le Chapitre des Ecoles de Management au sein de la CGE se propose d'élaborer pour début mai, un document de communication, proposé à différents canaux tels que l'ONISEP, Association d'Enseignants et de Proviseurs. Ils nous ont demandé également de bien vouloir la diffuser au sein de l'Enseignement Catholique. Nous vous le communiquerons dès réception.

2. Côté voie Scientifique.

En préambule, **la question de l'attractivité des CPGE scientifiques et de l'alimentation des Ecoles d'Ingénieurs** a également été évoquée avec quelques chiffres :

Les concours CPGE ont accueilli 27000 candidats dont 21500 ont été classés mais parmi lesquels 16500 ont intégré pour 18 000 places offertes

Les discussions ont porté essentiellement :

- **sur la place des Mathématiques et des Sciences physiques Chimie** et sous quelles modalités (Spécialité, Options Maths expertes et Maths complémentaires, Intégrées à d'autres spécialités,...)
- **La prise en compte de la spécialité Numérique et Sciences Informatiques (NSI)** dans l'offre de CPGE Scientifiques.

Il a été observé que le problème se poserait de manière plus aiguë en Terminale qu'en Première en raison de la limitation à deux spécialités dans cette classe de fin de cycle. Sachant que pour autant, **il s'agit de dégager un message clair dès la sortie de Seconde à destination des familles.**

Or, **la diversité des acteurs autour de la table** met en avant des différences de vues, notamment entre Ecoles, qui rend difficile un message unifié et demande une réunion de plus pour y aboutir.

A. D'un côté émerge l'idée **qu'alors que l'on va manquer d'Ingénieurs, un affichage trop drastique de type « Maths/Sc Physiques-Chimie » spécialités incontournables pour aller en CPGE pourrait renforcer l'image élitiste de ces classes et finalement, les priver de publics ayant une appétence pour les sciences mais dans une logique de choix ouvert.**

D'autant que le nouveau lycée se construit sur cette logique de choix successifs.

Les tenants de ce discours mettent en avant que :

- **L'enseignement en CPGE n'est pas assez relié au métier** ou au moins à la formation d'ingénieur.
- La **spécialité Sciences de l'Ingénieur implique un complément de 2h de Sc Phys Chimie.**
- **Le programme de Mathématiques complémentaires pourrait être renforcé** afin de rendre possible l'accès aux CPGE scientifiques pour ceux qui n'auraient pas choisi les mathématiques en spécialité. Approche qui concerne aussi les BCPST.
- L'on peut aborder **les outils mathématiques à l'occasion des autres spécialités scientifiques**
- **Les CPGE doivent se repenser pédagogiquement** pour accueillir des profils différents avec des temps de remise à niveau, groupes de niveaux, etc...Intégrer la logique de pédagogie différenciée que même l'université veut mettre en place. Certains ont évoqué l'intérêt qu'il y aurait à créer un « oui si » avec des modules de remise à niveau. **Sachant qu'un très bon élève en Sciences s'adapte très vite à de nouveaux contenus disciplinaires.**

B. De l'autre côté le discours insiste sur le fait que **certaines Ecoles, les plus prestigieuses, continueront de recruter les CPGE sur la base des Mathématiques et des Sc Phys/chimie** et que **renoncer à ces spécialités signifierait renoncer à y accéder au moyen d'une CPGE** ...tout en ajoutant **qu'elles s'ouvrent à d'autres profils mais par les voies autres d'accès que les CPGE.** (Apprentissage, Concours sur titres etc...).

Ils mettent en avant que :

- La **particularité des ingénieurs français** et la raison pour lesquelles ils sont appréciés à l'étranger se situe dans **leur capacité d'abstraction** liée en particulier au **niveau mathématiques.**
- Ne pas choisir **Maths/Sc Physiques-Chimie** serait **renoncer à certaines Ecoles** et que les gens doivent le savoir d'emblée.
- Que les **moins favorisés socialement risquent d'en faire le plus les frais.**
- Que les **nouveaux programmes de Sc Physiques ne sont pas conçus pour améliorer les compétences et connaissances en Mathématiques** et demandent un minimum de maîtrise en amont.
- **Que le programme de Mathématiques complémentaires n'est pas assez tourné vers la géométrie et la trigonométrie** pour répondre au niveau attendu.
- **Que la pression à la performance sur les CPGE ne donne pas le temps nécessaire pour la pédagogie différenciée** face à des groupes plus limités qu'à l'université où plus d'enseignants sont mobilisés pour une même promotion.

Ce second discours pose quelques problèmes au regard de la philosophie de la réforme du Baccalauréat et la Charte de l'Enseignement Supérieur car il pousserait certaines CPGE à classer leurs dossiers sur Parcoursup selon les spécialités. Il pourrait aboutir à **renforcer la dichotomie entre des CPGE prestigieuses et les autres** dont le sous-remplissage impliquerait de s'ouvrir à plus de spécialités. **Il encourage également les voies parallèles aux CPGE.** Il a l'avantage de reconnaître **qu'existe une véritable segmentation des Ecoles correspondant toutes à la segmentation des besoins économiques.**

Tout cela rend compliqué la rédaction d'un discours unifié....

Le temps passé sur ce sujet a réduit à la portion congrue le temps consacré à la prise en **compte de la spécialité NSI dans l'offre en CPGE.**

Il a toutefois été évoqué à ce sujet :

- Qu'il ne fallait **pas mélanger Sciences informatiques et applications informatiques.**
- Que contrairement aux Sciences de l'Ingénieur, **il n'était pas prévu un renfort automatique de Sc Physiques Chimie** pour ceux qui choisiront cette spécialité.
- Que l'on **pourrait s'acheminer vers une option de MPSI.**
- ...

Enfin même si **les BCPST ne** relèvent pas du champ de cette réunion, dans la mesure où en raison de leurs spécificités dont le lien avec le Ministère de l'Agriculture et qu'un autre groupe de la DGESIP travaille ce dossier, il a été rappelé qu'à l'avenir :

- **Le recrutement post Bac directement en Ecole Vétérinaire pourrait monter à 25% contre 50% issus de CPGE et 25% d'autres voies (ex :BTSA) .**
- **Que le droit de repasser le concours, pourrait être plus limité qu'aujourd'hui.**

Compte tenu de la difficulté de finaliser les deux axes prévus à l'ordre du jour, une autre réunion sera programmée entre le 10 et le 15 mai.

Afin de pouvoir échanger au plus près sur ces sujets d'actualité, nous vous proposons une réunion visio des établissements :

- **ayant des CPGE le vendredi 17 mai 2019 de 10 :30 à 12 :30**
- Inscription via ce lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdUB-dWRMlujeeAb-szAqDvUx8FfhvXeHJKBGYHoregXCBXew/viewform?usp=sf_link**

- **Des autres établissements intéressés par ce sujet le vendredi 17 mai de 14 :00 à 16 :00**

- **Inscription via ce lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfrYSVvYUOvYM4ARDNEeXn81kooXzBVdmn97J2BZWTjopwFXQ/viewform?usp=sf_link**

**2'30 pour faire connaissance avec
RenaSup dans ses Missions,
Actions et Services aux Etablissements**



[Y accéder ici](#)